

DECISION N° 43/CHU/2013
portant délégation de signature à Madame Marie-Christine FRANCO
Ingénieur en chef, chargée de la Direction des Travaux et des Services techniques
du CHU site GHSR

Le Directeur Général du Centre hospitalier universitaire de La Réunion,

Le Directeur du site hospitalier Groupe Hospitalier Sud Réunion,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à 35 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2011-1598 du 21 novembre 2011 relatif à la création d'un centre hospitalier régional à La Réunion par fusion du centre hospitalier Félix Guyon et du groupe hospitalier Sud-Réunion ;

Vu la convention constitutive du Centre hospitalier universitaire de La Réunion du 29 février 2012 ;

Vu le décret du Président de La République du 13 avril 2012 nommant Monsieur David GRUSON directeur général du centre hospitalier universitaire de La Réunion ;

Vu la décision n°25/CHU/2013 du 29 mars 2013 portant délégation de signature à Monsieur Pierre BERGER, directeur de site du GHSR ;

Vu le contrat de travail à durée indéterminée de Madame Marie-Christine FRANCO avec une date d'effet au 01 septembre 2011 ;

Vu la décision n° 44/CHR/2012 du 18 avril 2012 portant délégation de signature à Monsieur Jean Yves BOUVIER, Directeur Adjoint au Groupe Hospitalier Sud Réunion ;

DECIDENT

ARTICLE 1

Madame Marie-Christine FRANCO, Ingénieur en chef au CHU de La Réunion, est chargée des constructions, des infrastructures, des travaux et des services techniques du site du Groupe Hospitalier Sud Réunion du CHU et dispose, à ce titre, d'une délégation de signature.

ARTICLE 2

Une délégation de signature est donnée à Madame Marie-Christine FRANCO, pour les correspondances, actes et décisions relatifs aux activités suivantes, à l'exception des actes d'engagement des marchés publics formalisés et non formalisés relevant de la signature du directeur du site Groupe hospitalier Sud Réunion :

- Infrastructure, travaux et services techniques ;
- Ordonnancement, gestion et suivi des dépenses des services techniques et travaux ;
- Politique de sécurité technique ;
- Magasin et gestion des stocks des services techniques ;
- Gestion budgétaire et suivi des commandes concernant les biens listés en annexe.

ARTICLE 3

La présente délégation exclut expressément le domaine des logements de fonction.

ARTICLE 4

Dans le cadre des infrastructures, des travaux, des constructions et des services techniques, Madame Marie-Christine FRANCO a plus particulièrement délégué, s'agissant du site hospitalier GHSR, pour :

- l'aide et le conseil à l'élaboration des politiques d'investissements immobiliers et de maintenance du parc ;
- la mise en œuvre opérationnelle des projets immobiliers-construction et maintenance-préalablement décidés ou validés par les autorités décisionnelles ;
- le contrôle de la mise en sécurité des bâtiments, des installations et équipements non médicaux ;
- le management des équipes de son secteur d'activités (constructions, infrastructures, travaux et sécurité) ;
- la gestion du suivi des prestations techniques confiées à des prestataires externes ;
- la gestion administrative courante de passation des marchés publics non formalisés relevant de cette Direction, en liaison avec la Direction des Affaires Economiques du site GHSR ;
- la gestion et le suivi des dépenses des services techniques et travaux, la signature des bons de commandes et l'attestation du service fait.

ARTICLE 5

Madame Marie-Christine FRANCO a compétence pour la prise en charge de la politique de sécurité technique du site GHSR, à savoir :

- la sécurité incendie ;
- la sécurité des biens et des personnes ;
- la gestion des circulations et du stationnement des véhicules.

ARTICLE 6

Concernant les magasins et la gestion des stocks sur le site GHSR, Madame Marie-Christine FRANCO a délégué de compétence pour :

- la prise en charge de la gestion des stocks du « Magasin Services techniques » ;
- la gestion des biens et du personnel afférents.

ARTICLE 7

Dans le domaine de la gestion budgétaire et du suivi des commandes, Madame Marie-Christine FRANCO a délégué pour :

- les prévisions quantitatives et financières des besoins ;
- la mise en œuvre et le suivi de la chaîne des commandes ;
- les procédures de réception des commandes.

ARTICLE 8

Dans le cadre de la présente délégation, Madame Marie-Christine FRANCO fera précéder sa signature de la mention :

**Pour le Directeur Général et par délégation,
le Directeur des Travaux et des Services Techniques du site GHSR**

ARTICLE 9

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Marie-Christine FRANCO, délégué est donnée à Madame Françoise TECHER, pour tout ce qui précède.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Marie-Christine FRANCO et de Françoise TECHER, délégation est donnée à Monsieur Christophe BELLON.

ARTICLE 10

Madame Marie-Christine FRANCO référera auprès du directeur de site de sa gestion ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente délégation.

ARTICLE 11

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil de surveillance du CHU, du trésorier du CHU, de la chambre régionale des comptes et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

ARTICLE 12

La présente annule et remplace la décision n° 44/CHR/2012 du 18 avril 2012 portant délégation de signature à Monsieur Jean Yves BOUVIER, Directeur Adjoint au Groupe Hospitalier Sud Réunion.

Fait à Saint-Paul, le 1^{er} juillet 2013

Le Directeur Général du CHU,

David GRUSON



Bon pour accord

Pierre BERGER



Bon pour accord

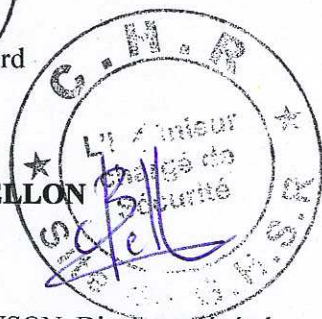
Bon pour accord

Françoise TECHER

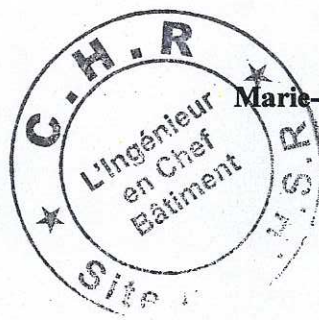


Bon pour accord

Christophe BELLON



Marie-Christine FRANCO



Diffusion :

- M. David GRUSON, Directeur général
- M. Pierre BERGER, Directeur de site GHSR
- Mme Marie-Christine FRANCO, Ingénieur en chef
- Mme Françoise TECHER, Ingénieur
- M. Christophe BELLON, Ingénieur
- Direction générale du CHU
- Direction de site du GHSR
- Chambre régionale des comptes
- Monsieur le trésorier du CHU de La Réunion
- Membres du Conseil de surveillance du CHU de La Réunion
- Recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion
- Affichage à la direction de site hospitalier GHSR